

# DOCUMENTHOM CENTRE VAL DE LOIRE SAS

SEMOY - France | Activités d'appui administratif

Date de publication : 5 févr. 2025 (Révisée : 21 févr. 2025)

Valable jusqu'au : 5 févr. 2026

## Niveau de gestion du carbone



**Résultat :**  
 Entreprise ayant mis en place certains éléments d'un système de gestion des GES et/ou des pratiques en matière de suivi des GES.

**Opportunité :**  
 Se concentrer sur la mise en place des principaux éléments d'un système de gestion des GES. Il devra comporter des objectifs pour les émissions de GES des Scopes 1 et 2 au minimum, ainsi que la communication publique de la performance.

● Insuffisant ● Débutant ● Intermédiaire ● Avancé ● Leader

## Forces et points d'amélioration

Engagement		Poids 25%
<b>Points d'amélioration (5)</b>		
<b>Plans d'action</b>		
Priorité	Points d'amélioration	
Faible	Envisager de définir des objectifs de réduction des GES (p. ex. des objectifs de réduction absolue ou d'intensité du scope 1 à 3)	
Faible	Envisager de mettre en œuvre des actions permettant de réduire/d'atténuer les émissions du scope 3	
Faible	Envisager de communiquer les émissions de GES de votre entité	
Élevée	Veillez à suivre vos émissions de GES sur le périmètre entier des opérations	
Élevée	Envisager une évaluation périodique des progrès sur les objectifs de réduction des émissions de GES	

Actions		Poids 25%
<b>Forces (3)</b>		
<b>Actions sur les Scopes 1 et 2</b>		
Forces		
Autres actions pour réduire la consommation d'énergie/les émissions de GES		

Réduction de la consommation énergétique de l'infrastructure informatique

Formation des employés aux économies d'énergie/actions climatiques

Résultats

Poids 50%

Les clauses de non-responsabilité ci-dessous s'appliquent à vous si vous n'avez pas de relation contractuelle avec EcoVadis :

- (1) Cette Fiche d'évaluation dispose d'une validité de douze (12) mois à compter de sa date d'émission.
- (2) La notation et cette Fiche d'évaluation ont été préparées sur la base des informations fournies par l'entreprise évaluée et conformément aux bonnes pratiques du secteur et à la méthodologie EcoVadis, qui peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises effectuant des évaluations similaires. EcoVadis décline toute responsabilité quant aux actions et/ou décisions prises par un tiers, y compris toute décision d'investissement, sur la base des évaluations et/ou de la présente Fiche d'évaluation.
- (3) Cette Fiche d'évaluation repose sur des informations communiquées et des news mises à la disposition d'EcoVadis au moment de l'évaluation. Si des informations ou des circonstances changent sensiblement au cours de la période de validité de la Fiche d'Évaluation, EcoVadis se réserve le droit de retirer temporairement la Fiche d'Évaluation, afin de réévaluer et d'octroyer éventuellement une Fiche d'évaluation révisée.
- (4) La présente Fiche d'évaluation est la propriété intellectuelle d'EcoVadis et ne doit pas :
  - (i) faire l'objet d'une copie, d'une modification, d'une traduction, d'une publication, d'une reproduction ni/ou
  - (ii) être utilisée dans le cadre de ou en lien avec toute autre évaluation RSE, sauf convention contraire dans un accord écrit signé avec EcoVadis.
- (5) La présente Fiche d'évaluation contient des informations EcoVadis confidentielles. Sauf convention contraire dans un accord écrit signé avec EcoVadis, cette Fiche d'évaluation et la notation ne doivent pas
  - (i) être utilisées par un tiers dans le cadre de ou en lien avec toute activité génératrice de revenus ni
  - (ii) être partagées avec d'autres individus ou entités ; elles ne peuvent être utilisées que pour les besoins internes d'un tiers.
- (6) Seule la Fiche d'évaluation d'une entreprise évaluée disposant d'un abonnement Select peut être utilisée à des fins RSE (prêts « verts » et produits similaires).